

## **Bilan 2013-2014**

### **Khokon Maniruzzaman, commissaire scolaire**

#### **Circonscription scolaire de Côte-des-Neiges–Snowdon**

Dans le cadre de la *Loi sur l'instruction publique*, les commissions scolaires doivent présenter, annuellement, une reddition de comptes. À la Commission scolaire de Montréal (CSDM), cette reddition de comptes prend notamment la forme d'un bilan des actions de chacun des commissaires scolaires.

Ainsi, je vous présente aujourd'hui ce court bilan qui me permet à la fois de **rendre des comptes** à vous, parents et citoyens de la circonscription de Côte-des-Neiges–Snowdon, et de vous communiquer des informations sur mon rôle de commissaire scolaire.

#### **Rôle, fonctions et mandat du commissaire**

Le commissaire scolaire est élu par les citoyens d'un quartier. Il joue son rôle selon le mandat qu'il reçoit des électeurs. Il s'informe des besoins des citoyens, répond à leurs demandes et maintient le lien entre les citoyens et la commission scolaire.

Les fonctions des commissaires sont de trois ordres : assurer la qualité des services éducatifs, répartir les ressources financières, matérielles et humaines sur une base juste et équitable et contribuer au développement socio-économique de la communauté locale.

Le rôle de commissaire de Côte-des-Neiges est de tisser des liens entre la communauté et la Commission scolaire et d'incarner l'ouverture de la CSDM envers les citoyens, la communauté éducative et les organismes communautaires. Une écoute active caractérise le fonctionnement du commissaire local.

La croissance démographique représente un nouveau défi pour le commissaire. Il y aura des agrandissements dans trois écoles du quartier, soit l'école Félix-Leclerc, l'école Bedford et l'école des Cinq-Continents, pour répondre aux besoins de la population scolaire. Le commissaire veille à ce que les projets se réalisent selon les plans et de façon sécuritaire.

Pour répondre à la demande accrue pour l'école secondaire La Voie, le commissaire travaille étroitement avec les administrateurs et les élus de la CSDM afin de trouver une solution satisfaisante.

## Établissements de la circonscription

- **Écoles primaires** : Félix-Leclerc, Bedford, Lucille-Teasdale, des Nations, des Cinq-Continents, du Petit-Chapiteau, Simonne-Monet, Saint-Pascal-Baylon
- **École secondaire** : La Voie
- **Centre d'éducation des adultes** : Pauline-Julien
- **Centre d'éducation professionnelle** : Annexe Faubourg

## Grands chantiers

Le chantier le plus important dans Côte-des-Neiges en 2013-2014 était la rénovation de l'école des Nations au coût d'environ 6 M\$. Ces travaux ont exigé le déplacement de quatorze classes à l'école Champlain, dans le quartier Centre-Sud. Les travaux sont réalisés par phases sur deux ans.

Ce qui est remarquable par rapport à ce chantier, c'est la communication avec les parents. Plusieurs lettres ont été envoyées aux parents par l'école dans les sacs à dos des élèves. Une rencontre a été organisée à l'école Champlain et environ 500 parents y ont assisté. Les parents étaient invités à contacter la direction de l'école pour demander des clarifications ou faire des suggestions. Plusieurs rencontres ont eu lieu à l'école en soirée en présence du commissaire, des administrateurs de la CSDM et de l'équipe en charge de ce projet. Les échanges ont contribué à une compréhension mutuelle des décisions autour de ce projet et à une collaboration essentielle entre l'école et des familles.

Pour plus d'information sur les importants travaux de réfection effectués dans vos établissements, vous pouvez consulter le site web de la CSDM sur les grands chantiers au : [csdm.ca/csdm/milieu-de-vie/info-travaux/](http://csdm.ca/csdm/milieu-de-vie/info-travaux/)

## Projet de nouvelles écoles

Dans le secteur Namur-Jean-Talon, nouvellement réaménagé, le projet Le Triangle a créé une demande pour une école primaire. Pas loin du Triangle, le secteur Blue Bonnets est en croissance. Le commissaire est le porte-parole des besoins de ces deux secteurs auprès de la CSDM et de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Nôtre-Dame-de-Grâce et il veille avec vigilance à ce que les besoins des résidents soient comblés à leur satisfaction.

## Comité de quartier scolaire

En 2013-2014, comme au cours des années précédentes, le comité de quartier a rempli son mandat. Cette année, une séance de rétrospection sur le fonctionnement et les projets de ce comité a été organisée. Les vifs échanges entre des directions, des membres des conseils d'établissement et des représentants communautaires ont confirmé le rôle pivot du projet d'intervenants communautaires scolaires (ICS) pour la promotion de l'intégration et des relations entre l'école, les familles et la communauté. Les participants ont uniquement demandé la continuation de ce projet et son financement adéquat par la CSDM. Le projet d'ICS bénéficie du soutien de la Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges.

### **Bourses au secondaire**

J'ai remis une bourse du commissaire à deux élèves de l'école La Voie pour l'excellence de leurs résultats scolaires et leur engagement social à l'occasion de la collation des grades et du gala Méritas.

### **Budget discrétionnaire**

Chaque année je dispose d'un budget discrétionnaire d'environ 15 000 \$ pour des projets réalisés par les organismes de participation des parents ou les conseils d'établissement au bénéfice des élèves.

Ce budget est réparti entre les huit écoles primaires, l'école secondaire (La Voie) et le centre d'éducation des adultes (Centre Pauline Julien) de la circonscription de Côte-des-Neiges-Snowdon.

### **Nomination des directions des écoles**

J'ai participé aux comités de sélection de nouvelles directions d'écoles. À la suite de ce processus, Dominique Mainville et Marie-Claude Archambault ont été nommées directrices des écoles Bedford et du Petit-Chapiteau, respectivement.

### **Pour communiquer avec nous**

Site web de la CSDM : [csdm.qc.ca](http://csdm.qc.ca)

Courriel : [maniruzzamank@csdm.qc.ca](mailto:maniruzzamank@csdm.qc.ca)

Tel : 514 596-7790

### **Ligne Info-parents**

La CSDM met à la disposition des parents une ligne Info-parents soit le 514 596-CSDM (2736), qui est en fonction du lundi au jeudi, entre 11 h et 15 h. Une boîte vocale prend vos messages en dehors des heures d'ouverture, et on vous rappelle dans les meilleurs délais.

### **S'adresser à la protectrice de l'élève**

Après avoir fait les démarches administratives d'usage et épuisé les recours internes possibles, toute personne qui s'estime lésée peut joindre, en toute confidentialité, la protectrice de l'élève. Ce service est simple et gratuit. Un tiers ou un représentant peut également s'adresser à la protectrice de l'élève au nom d'une personne ou d'un groupe. Pour obtenir de l'information, des conseils ou pour valider une démarche, n'hésitez pas à consulter le site de la CSDM.